

Co-Psy et DCIO: Info rapide N°16 Mars 2015

Contre les fermetures de CIO : première étape de la mobilisation réussie !



Plus de 200 Co-Psy et DCIO venus de toute la France se sont réunis Vendredi 20 mars, à l'appel du SNES pour faire le point sur la restructuration des CIO dans leur académie et transmettre leurs « livres noirs ».

23 Mars 2015

Lors de l'AG, il est apparu clairement que l'interprétation de la « carte cible » n'est pas la même dans toutes les académies. Pour certains Recteurs, le chiffre annoncé par le MEN, comme nombre minimum de CIO financés par l'état est compris comme l'objectif à atteindre dans les meilleurs délais (Rouen, Orléans, Lille, Versailles), tandis que d'autres s'efforcent de maintenir le maillage actuel comme Nantes, Toulouse, Bordeaux.

Plusieurs délégations des académies ont fait état de l'inquiétude des collègues de voir se poursuivre de nouvelles fermetures déjà amorcées, depuis 2008 pour certains. A Lille, malgré la politique massive de fusions qui a conduit depuis 3 ans à passer de 33 CIO à 20, le rectorat a déjà anticipé les 5 prochaines fermetures. A Lyon, alors que 5 CIO ont déjà été fusionnés et fermés dans le Rhône, 7 nouvelles fermetures sont programmées. A Rouen après les 3 fermetures de 2014, Le rectorat aspire à faire mieux que tout le monde en descendant en dessous de ce que le MEN est prêt à financer (9 au lieu de 11) ! A Orléans, c'est bien l'action de nos collègues à l'appel du SNES, qui a conduit le CSAIO à demander l'étatisation du CIO de Vendôme mais la restructuration dans deux départements semble engagée et sans aucune transparence.

A Paris, l'action résolue de nos collègues a permis une évolution de la Mairie qui demande toujours la reprise de tous les CIO départementaux au 1/09/15 par l'état mais serait prête à signer une convention d'hébergement à titre gracieux

Sommaire :

- L'AG des académies
- Compte rendu d'audience



Bilan des académies (suite)

pour les CIO logés dans des locaux appartenant à la Ville de Paris Resterait le problème du CIO des 18^{ème} et 19^{ème} dont les loyers sont payés à un bailleur social.

L'inventivité réglementaire touche certains rectorats plus que d'autres mais pourrait rapidement s'étendre.

Ainsi en est il du concept de CIO « multi sites » qui n'a aucune existence réglementaire. Ni antenne, ni annexe, ils présentent l'insigne avantage de pouvoir être déplacés ou fermés sans aucune contraintes. Du même coup, cette mauvaise « bonne idée » fragiliserait tous les droits des personnels ; affectation, mutations, mesures de carte scolaire, frais de déplacements. En effet ces lieux n'ayant pas d'existence, les collègues seraient affectés dans un « vrai » CIO et exerceraient sur un site qui n'existe pas ! En cas de fermeture, pas besoin de passer par la procédure ministérielle, ni de s'embarrasser des CAPA et autres instances ! Dans le même ordre d'idées, la création d'un « directeur de CIO adjoint » qui n'a, lui non plus aucune existence réglementaire pourrait être proposée, dans certaines académies, comme une solution pour compenser les dysfonctionnements créés par les regroupements à 40 !

Enfin, certains rectorats sont prêts à accéder aux demandes illégitimes de certaines régions quant à l'implication des CIO dans le SPRO, dans l'espoir de voir celles-ci financer les CIO. Ainsi, en Rhône Alpes, nos collègues sont dans l'action pour empêcher que leurs recteurs respectifs ne les engagent dans l'accompagnement approfondi de la VAE (soit 35% du temps) en échange de subsides pour les CIO . Le Rectorat recule semble t-il à Lyon mais pas à Grenoble! En Bretagne, un projet de convention engageant les CIO au-delà de leurs missions dans le CEP a été voté en CREFOP contre l'avis de la FSU.



Suite à L'AG, un texte a été adopté par les participants et sera adressé au MEN et dans tous les CIO afin d'alerter sur ces tentatives de remise en cause du rôle et des missions des CIO sur tout le territoire national (voir page 4)

Compte rendu de l'audience du 20 Mars

Les représentants des académies accompagnés de deux camarades du collectif national ont été reçus en audience par JP Bellier, IGEN et JL Dodé, (Chef de projet national du bureau de l'information et de l'orientation professionnelle).

Après avoir repris la synthèse des échanges du matin et des « livres noirs » qui ont été remis au MEN, la situation de différentes académies a été évoquée

Nos interlocuteurs nous ont écouté très attentivement et ont demandé aux collègues concernés de faire parvenir des éléments complémentaires à leurs propos, afin de pouvoir intervenir. Ils ont insisté sur la volonté de l'état de réinvestir ce dossier après 25 ans d'abandon. Tout ne peut pas se faire aussi vite qu'on le voudrait, mais la création du corps unique devrait transformer aussi la perception du métier par les hiérarchies académiques. De plus, depuis 3 ans le nombre de postes au concours a augmenté de manière très significative alors que le corps était presque en extinction.

JP Bellier a invité les responsables académiques à faire le point de manière précise avec les Recteurs sur la carte et à évaluer si celle-ci nécessite des réajustements dans certains endroits. Il n'est pas interdit aux recteurs de signaler au MEN que la prévision pour leur académie n'est pas suffisante ! Certains d'ailleurs l'ont déjà fait !

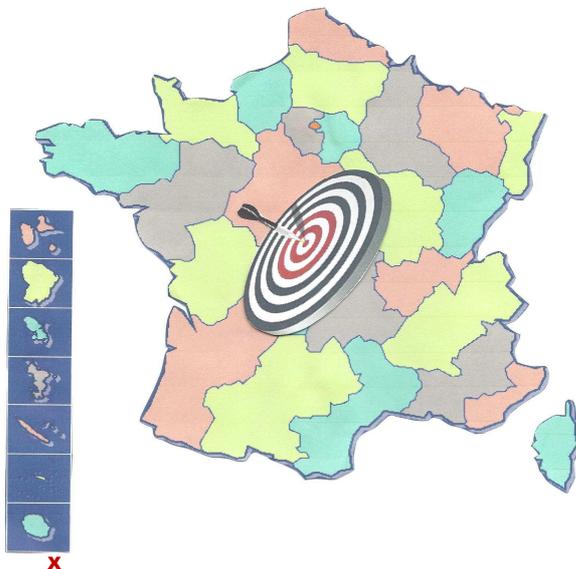


Le MEN a demandé aux académies de faire parvenir une estimation objective des moyens nécessaires. Le coût moyen d'un CIO évalué à 35000 euros n'aurait d'autre réalité que statistique à partir des crédits du BOP 214. Le MEN veut pouvoir avoir une vue précise des coûts réels (hébergement et fonctionnement) selon les territoires. Il n'y a donc pas lieu de s'enfermer dans une enveloppe théorique de 35 000 euros ce qui entrainerait un doublement du nombre de fermetures dans certains lieux.

Nos interlocuteurs ont bien compris que même si les discussions du GT 14 étaient jugés positivement pas les collègues, il est nécessaire de donner des signes tangibles et positifs sur le terrain pour faire cesser l'inquiétude devant l'affaiblissement du service.

Le SNES a demandé que le MEN prévoie des créations de postes car notre catégorie est l'une des seules à ne pas en avoir bénéficié depuis 20 ans ! Outre les CIO, le plus gros problème est celui des effectifs à prendre en charge. Il faut commencer à s'attaquer à cette situation qui renforce le malaise des collègues, empêchés de déployer toute leur activité faute de temps et de moyens matériels, y compris pour se déplacer. JP Bellier a convenu que le MEN ne pouvait pas sans cesse tout demander aux copsy sur tous les fronts et doit recentrer leurs missions sur la prévention et l'intervention auprès des élèves et des étudiants.

Stoppons cette chasse aux CIO



L'Etat doit conserver

tout son réseau de CIO



Texte adopté à l'AG des académies le 20 mars

Les conseillers d'orientation-psychologues et directeurs de CIO réunis à l'appel du SNES Vendredi 20 Mars ont fait le bilan de la situation dans leurs académies.

Ils ont fait état de leur profonde inquiétude quant à l'affaiblissement du service public d'orientation de l'éducation nationale.

Ils constatent que certains recteurs prennent prétexte de la « carte cible » pour accélérer les fermetures de CIO voire en diminuer le nombre par rapport à ce que l'Etat est prêt à financer.

Ils dénoncent, en outre, les manœuvres qui visent à regrouper des équipes de CIO jusqu'à 30 à 40 collègues dans des locaux inadaptés et exigus pour ensuite en prendre argument et transférer des postes sur d'autres services, pas nécessairement de terrain, alors que les effectifs à prendre en charge n'ont pas diminué et que les distances se sont allongées !

Les copsy et DCIO réunis le 20 mars demandent instamment au MEN de rappeler aux Recteurs qu'ils doivent tout faire pour préserver la totalité de leur réseau de CIO et qu'il n'est pas légitime de s'engager dans des tractations avec les collectivités locales afin qu'elles financent les budgets de CIO en échange de tâches supplémentaires et hors missions.

Ils exigent que le MEN établisse un plan de reprise progressive de tous les CIO en négociant des délais avec les collectivités territoriales et en faisant valoir le rôle indispensable remplis par ces premiers services de proximité pour la population scolaire, particulièrement en zone rurale.

Les personnels représentants de leurs académies, tiennent à réaffirmer leur attachement à leurs missions nationales qu'il faut défendre face aux tentatives de déclinaisons régionales dont la conséquence serait le renforcement des inégalités sociales et le développement de structures de coaching privé.

On continue !

Faites signer la pétition

http://www.snes.edu/En-marge-du-chantier-metier-La_-carte-cible-des-CIO.html

<http://www.snes.edu/IMG/pdf/petition-3.pdf>

Envoyez vos livres noirs <http://www.snes.edu/Le-livre-noir-des-CIO-Faire-un.html> à cio@snes.edu